



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

POM : Polynésie française

Question au Gouvernement n° 1896

Texte de la question

ÉLECTIONS EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

M. le président. La parole est à M. François Hollande, pour le groupe socialiste. *(Huées sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. François Hollande. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Des élections partielles viennent de se tenir en Polynésie. Elles concernent 60 % de la population et leur résultat est net et sans appel. *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* Les Polynésiens ont d'abord - rendons-leur hommage collectivement - donné une belle leçon de démocratie en se rendant aux urnes massivement et dans le calme.

Un député du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Comme en Irak !

M. François Hollande. Qui pourrait contester cette approche ?

Ils ont ensuite exprimé clairement leur choix en faveur des listes de M. Temaru, qui est arrivé en tête avec 47 % des voix, soit sept points de plus que le président sortant, Gaston Flosse.

Ils ont enfin, et c'était leur droit, infligé un désaveu au président sortant, M. Flosse, à son système, à ses amis et à sa pratique du pouvoir.

Au-delà de nos sensibilités, nous devons, les uns et les autres, entendre le message des Polynésiens.

L'Assemblée de Polynésie va se réunir dans quelques jours pour élire son nouveau président.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. La question !

M. François Hollande. À cette occasion, je souhaite qu'il n'y ait ni manœuvres ni pressions et que l'État puisse se porter garant du bon déroulement de la procédure. *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Ce nouveau président - et je pense que ce sera, par le résultat des urnes, M. Temaru mais il appartient à l'assemblée d'en décider - va approcher les autorités de l'État. Je demande donc au Premier ministre de garantir ici que ce nouveau président, quel qu'il soit, entretiendra avec l'État des relations fondées sur la loyauté, l'impartialité et le respect. *(Vives protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* Cela nous changera de ce qui s'est passé depuis quelques mois ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'outre-mer. *(Protestations et huées sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Arnaud Montebourg. Démission !

M. le président. Inutile de beugler ! Seule Mme Girardin a la parole.

Mme Brigitte Girardin, ministre de l'outre-mer. Monsieur le député, il est souhaitable que chacun fasse preuve de retenue dans ses propos. J'en profite pour appeler l'ensemble de la classe politique de métropole à rester prudente et modérée dans ses commentaires car nos compatriotes polynésiens ne méritent pas d'être les otages de polémiques parisiennes. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Permettez-moi tout d'abord, monsieur Hollande, de corriger une petite erreur : l'enjeu est d'élire, non pas le président de l'assemblée territoriale, mais le président du Gouvernement polynésien.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. M. Hollande ne connaît rien au

sujet !

Mme la ministre de l'outre-mer. Je veux souligner par ailleurs que les Polynésiens, dans leur grande majorité, se sont encore prononcés pour les différentes listes défendant l'autonomie, et que la liste indépendantiste n'a toujours pas obtenu la majorité.

M. François Hollande. Ce n'est pas le sujet !

Mme la ministre de l'outre-mer. Mais peu importe. Monsieur Hollande, depuis des mois, le parti socialiste ne cesse d'accuser le Gouvernement de diverses turpitudes ("*Eh oui ! " sur les bancs du groupe socialiste*), alors que toute notre action consiste précisément à défendre la loi et l'État de droit en Polynésie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) Que cela vous plaise ou non, nous continuerons à agir ainsi avec la même détermination car c'est la seule façon de défendre la démocratie !

Vous avez inspiré à vos amis indépendantistes plus de trente recours contre l'action de l'État en Polynésie. Mais vous les avez tous perdus. Vous avez même attaqué devant le Conseil d'État la lettre par laquelle j'expliquais à M. Temaru que la dissolution était impossible, car illégale. Or le Conseil d'État m'a donné entièrement raison et a jugé que je n'avais commis aucune erreur ni de droit ni d'appréciation. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. François Hollande. Ce n'est pas la question !

Mme la ministre de l'outre-mer. Vous nous accusez quand même de nous livrer à des manoeuvres. Je ferai observer qu'actuellement, je suis à Paris, et non pas en Polynésie pour essayer de faire émerger des majorités comme M. Dosière, par exemple... ("*Eh oui ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Arnaud Montebourg. Démission !

Mme la ministre de l'outre-mer. Je vous donne raison sur un point, monsieur Hollande : il faut respecter le choix des Polynésiens. Croyez-vous que les électeurs de Mme Bouteau et de M. Schyle ont souhaité que la Polynésie soit livrée à l'idéologie indépendantiste ? Je ne le pense pas, quant à moi.

M. Arnaud Montebourg. Parlez-nous du journaliste assassiné !

Mme la ministre de l'outre-mer. Car, contrairement à ce que vous semblez croire, vos alliés indépendantistes ne veulent pas seulement l'alternance.

Je le rappelle, je reste à la disposition de tous les élus polynésiens pour les aider, s'ils le souhaitent, à rechercher une solution consensuelle. Je suis prête à reprendre les discussions que j'avais entamées à Paris. Toutes les hypothèses sont ouvertes, à condition qu'elles respectent la Constitution et le droit.

(*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Données clés

Auteur : [M. François Hollande](#)

Circonscription : Corrèze (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1896

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 février 2005